

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « CGV ») régissent les ventes de services par SAS Ovalexperience (ci-après dénommée « le Prestataire ») à ses clients (ci-après dénommés « le Client »). Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet de l'entreprise.

OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit ses services au Client.

SERVICE PROPOSÉ

6 jours de stage de perfectionnement de rugby du mardi soir au lundi matin. L'hébergement et la restauration sont compris dans le tarif des stages. Toutes les activités proposées dans le cadre des stages sont elles aussi prises en charge.

COMMANDES

Les commandes de services passées par le Client sont fermes et définitives dès leur confirmation par la société Ovalexperience. Toute modification de commande par le Client ne peut être prise en compte que si elle est acceptée par le Prestataire. La prestation de service proposée ci-dessus n'est pas soumise au droit de rétractation et ne peut donc être remboursé à l'exception des conditions d'annulation citées ci-dessous.

PRIX

Les prix des services sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Ovalexperience se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande.

PAIEMENT

Différentes modalités de paiement sont proposées :

- **Paypal**
- **Virement bancaire**

- En **UNE** seule fois : escompte de 50 euros pratiqué sur
- En **TROIS** fois :
 - 1^{er} virement de 250 euros pour valider l'inscription
 - 2^{ème} virement de 250 euros à 30 jours après la date d'inscription (sous conditions que le deuxième virement soit fait 60 jours avant le premier jour de stage).
 - 3^{ème} virement de 249 euros à 60 jours après la date d'inscription (sous conditions que le troisième virement soit fait 30 jours avant le premier jour de stage).

Les paiements en espèce et par chèques ne sont pas acceptés.

D'autres moyens (CE, Chèques vacances, allocations CAF) peuvent être acceptés. Pour en bénéficier adressez-vous à l'adresse contact@ovalexperience.com pour information.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez une liste de document que vous devrez nous retourner :

- Document à compléter et à signer, qui vous seront envoyés :
 - Fiche sanitaire de liaison remplie avec vaccins à jour
 - Autorisation de transport
 - Autorisation de soins
 - Autorisation de droit à l'image
 - Régime alimentaire
- Documents complémentaires à fournir :
 - Attestation d'assurance/responsabilité civile de l'enfant couvrant sa participation à un séjour de vacances sportives
 - Attestation de droits à l'assurance maladie (pas de photocopie de carte vitale)
 - Copie de la licence de l'enfant sur la saison 2023-2024 (disponible sur votre espace Oval-E ou adressez-vous à votre club)
 - Certificat d'aisance aquatique délivré par un maître-nageur diplômé attestant que l'enfant sait nager (contacter les piscines municipales pour l'établissement de ce certificat)

Si nous n'avons pas reçu les documents nécessaires sous 30 jours après le mail, nous serons contraints d'annuler l'inscription et nous retiendrons alors le pourcentage désigné dans le paragraphe « Annulation et Remboursement » ci-dessous à date de l'annulation.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- **Annulation Standard** : annulation à signaler par lettre recommandée avec accusé de réception

Si elle intervient à plus de 60 jours avant la date de départ, il sera retenu 10 % du montant total du séjour.

A moins de 60 jours et plus de 45 jours avant la date de début, il sera retenu 25 % du montant total du séjour.

A moins de 45 jours et plus de 15 jours avant la date de début, il sera retenu 75 % du montant total du séjour.

À moins de 15 jours avant la date de début, il sera retenu 100 % du montant total du séjour.

- **Annulation (en cas de blessure)** : annulation à signaler par lettre recommandée avec accusé de réception

En cas d'annulation pour raison médicale (justifiée par la production d'un certificat médical) avec un délai de 30 jours avant la date du stage, le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées et ce, quelle que soit la date de l'annulation, à l'exception de la retenue d'une somme de 50 € pour frais de dossier.

- **Absence** :

En cas de non-présentation à la date du séjour, en cas d'interruption du stage du fait du stagiaire, en cas de renonciation

à des prestations incluses dans le stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Il ne sera consenti aucun remboursement pour une arrivée tardive ou un départ prématuré pour quelques raisons que ce soit hormis une blessure pendant le stage.

- **Blessure/Maladie au stage** :

En cas de blessure ou de maladie pendant le stage, il sera effectué un remboursement au « prorata temporis » si celle-ci nécessite un départ prématuré, sur présentation d'un certificat médical.

RESPONSABILITÉ

Le Fournisseur est limité à la fourniture des services conformément aux conditions convenues avec le Client. Ovalexperience ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels subis par le Client.

LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le Client pourra recourir à une médiation ou à un règlement extrajudiciaire des litiges. À défaut de résolution amiable, les litiges seront soumis aux tribunaux compétents.

INFORMATIONS SUR LE PRESTATAIRE

Raison sociale : Ovalexperience

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

N° Siren : 982862252

Capital social : 2 000 euros

Siège social :

- 152 Chemin des Grandes Bastides 13250 CORNILLON-CONFOUX

Adresse mail : contact@ovalexperience.com

OVALEXPERIENCE